

## Compte-rendu du colloque santé

Réunion des Aînés des Engagés qui s'est tenue à Mons rue des Soeurs noires le 24 juin 2023 consacrée à la santé

Claude Lachapelle, responsable des Aînés des Engagés, pour la province du Hainaut, souhaite la bienvenue aux participants à la réunion. Il rappelle que la première régénération est celle du vivant. Il s'agit de prendre soin des citoyens et notamment des aînés et de leur permettre de continuer à être acteurs de leur vie.

Ensuite, André Bosly, président national des Aînés des Engagés, communique le schéma du déroulement de la réunion et présente la première oratrice, Catherine Fonck, députée fédérale et cheffe du groupe parlementaire à la Chambre des représentants qui joue un rôle important au parlement sur les questions de santé.

1. - Catherine Fonck est préoccupée par l'accessibilité à la santé, thème qu'elle développe en examinant successivement l'accessibilité aux soignants, à la prévention de la santé, aux nouveaux médicaments et aux explications données aux patients.

Concernant l'accessibilité financière à la santé, Catherine Fonck évoque les sommes payées par l'INAMI ou par une assurance complémentaire. Comparée aux pays voisins, la Belgique fait moins bien puisque 16% des dépenses sont à charge des patients. Elle évoque les soins dentaires et constate des différences selon les régions. La Belgique a intérêt à élargir l'application du tiers payant et à diminuer le plafond du MAF surtout pour les malades chroniques.

Concernant l'accessibilité aux soignants et la question des numéros INAMI, Catherine Fonck estime que nous n'avons pas trop de médecins en comparaison avec d'autres pays. Aura-t-on davantage de médecins à l'avenir ? On a diplômé environ 900 personnes. Donc il n'y a actuellement pas de progrès. Concernant les médecins généralistes, il y aura autant de départs (retraite) que d'arrivées de nouveaux médecins. Elle précise aussi que les médecins étrangers reçoivent un numéro INAMI sur leur demande. Elle juge crucial de garantir à l'avenir la qualité de la formation des soignants et considère qu'il est nécessaire de continuer à contrôler le nombre de numéros INAMI tout en veillant à leur augmentation.

Questions posées à Catherine Fonck et réponses de celle-ci

En Allemagne, les bons étudiants du secondaire sont admis d'emblée aux études de médecine et seuls les autres étudiants doivent présenter le concours d'admission aux études de médecine.

Catherine Fonck considère que la répartition territoriale des médecins n'est pas bonne et salue les initiatives positives des communes pour accueillir de nouveaux médecins. Elle ne souhaite pas de politique dirigiste dans ce domaine qui aurait pour résultat de dégoûter les médecins de leur métier. Elle préfère des mesures incitatives

plus efficaces et plus durables.

Des questions sont posées sur les maisons médicales et le travail en équipe.

Catherine Fonck apprécie l'évolution volontaire vers le travail médical en équipe.

2. - Emmanuelle Hélin, conseillère en prévention bien-être au travail et Laura Limberopoulos, psychologue responsable du recrutement du personnel au CHU-UCL Namur, travaillent chez le plus grand employeur privé de la province de Namur.

Emmanuelle Hélin constate que la charge de travail des soignants augmente et que l'absentéisme du personnel augmente de plus en plus. Elle constate une dégradation de l'ambiance et de la qualité du travail. Depuis le Covid on assiste à une augmentation des burn-out, de la frustration du personnel et de l'agressivité des patients à l'égard des soignants. Le stress du personnel augmente et est la conséquence du déséquilibre entre les consignes adressées aux personnes et les ressources disponibles. Le burn-out est le résultat d'un stress anormalement élevé pendant une période assez longue. Elle fait référence à une enquête sur le personnel soignant. Il y a des métiers à risque.

Laura Limberopoulos constate qu'il y a plus de membres du personnel qui quittent leurs fonctions que de nouveaux membres qui entrent dans la fonction. Les prévisions sont mauvaises et la pénurie de personnel est globale. Elle énumère des actions concrètes pour améliorer la situation : le focus est porté sur l'attractivité du métier; être visibles dans les salons concernant les métiers , présence sur les réseaux sociaux, campagnes spécifiques, recrutement intensif et proactif; communication de l'expérience de membres du personnel, feed back sur l'entretien de sélection, rencontre avec la future équipe de travail.

Concernant la prévention des risques au travail, Emmanuelle Hélin signale les trois niveaux : prévention primaire, secondaire et tertiaire et évoque l'action considérable de la cellule psychosociale pendant les années 2020 à 2022. Grande sensibilité à l'égard du burn-out . On est hyper motivé. Mais est-ce suffisant ?

Questions posées aux oratrices et leurs réponses

Il y a une augmentation de l'absentéisme au travail.

Il semble qu'il y ait un mal-être entre la période de la fin des études et celle du début du travail. L'école ne prépare pas (ou assez ?) au monde du marché du travail.

Il faut augmenter les salaires des infirmières pour les attirer. Mais cela suffit-il ? Qui a envie de travailler dans les hôpitaux avec la charge de travail actuelle. Il y a un besoin urgent de revaloriser sérieusement l'image des professions de santé. On constate que des infirmiers demandent la revalorisation de leur métier mais découragent en même temps les jeunes candidats au métier. Des intervenants signalent les difficultés suivantes : turn-over trop élevé du personnel, tensions avec les collègues, surcharge de travail , problèmes avec la hiérarchie. Résultat : les membres du personnel ne restent pas pendant des décennies en hôpital

Catherine Fonck intervient et évoque des perspectives. Il faut retenir les bonnes idées : revaloriser le métier de soignant, adaptation des mesures dans le temps, reconnaître la pénibilité du métier. Elle constate enfin qu'en Belgique les hôpitaux prennent proportionnellement en charge plus de patients que dans les pays voisins.

3.- La Table ronde : participent à celle-ci : le Dr Anne Sonet, Martine Depré, Isabelle De Pourcq et Jessica Vande Pontsele. Le thème est le suivant : Bien-être et mal être au travail et suggestions.

Dr. Anne Sonet, médecin au CHU-UCL Namur à Godinne, les patients occupent la première place dans les préoccupations du soignant mais pour les prendre en charge convenablement il faut que la charge de travail ne soit pas trop lourde. Or le travail en hôpital a changé : aujourd'hui, seuls les patients lourds sont hospitalisés. Il faut donc faire plus avec moins et plus vite. La marchandisation du métier et la perte réciproque du respect de l'autre nous guettent malheureusement. On est passé des soignants qui voulaient bien faire à ceux qui aujourd'hui veulent bien être. Le coût élevé pour l'employeur de la rémunération du personnel constitue un frein au recrutement de davantage de personnel. Enfin, il existe une pression managériale sur les soignants.

Isabelle De Pourcq, infirmière auprès de personnes âgées. Il faut toujours courir et interioriser ses émotions et le soignant est pauvre sur le plan social. Elle a fait un burn-out. Elle a rencontré dans son métier beaucoup de violences car les soins ne sont pas toujours assurés.

Jessica Vande Pontsele considère que la situation évolue de pire en pire concernant la charge de travail des médecins, des infirmières et des aides-soignantes et cela a un impact sur les relations avec la famille des résidents. Elle précise que le financement public varie selon les établissements et signale un besoin de formation complémentaire pour les soignants.

Martine Depré était infirmière et ancienne déléguée syndicale travaillant à l'hôpital. Elle indique que le travail a changé: tout devait aller vite; on doit travailler trop vite avec les patients et les faire sortir de l'hôpital dès que possible; on n'a pas prévu les moyens suffisants après la sortie de l'hôpital vers le patient à domicile ou vers les établissements destinés à assurer le bien-être du patient.

Le Dr. André Bosly, président national des Aînés, a interviewé trois médecins généralistes qui sont d'excellents médecins.

Eric travaille seul en milieu semi urbain de 7 H 30 à 20 heures et fait ses consultations chez lui. Il apprécie l'apport de l'informatique, il est opposé au numéris clausus et se plaint de la surcharge administrative.

Michel 60 ans, bruxellois travaillant dans les Ardennes, a d'abord travaillé seul et s'est ensuite associé avec un médecin plus âgé que lui. Ils ont créé une maison médicale, où les médecins sont payés à l'acte Il manque de médecins généralistes dans sa région. Il est opposé au numéris clausus.

Catherine, médecin travaille en association avec une autre généraliste. Grâce à cela

elle a pu engager pour l'équipe une jeune médecin généraliste, un assistant et une collaboratrice administrative. Grâce à l'association elle peut avoir une vie de famille convenable ainsi qu'une rémunération convenable. Elle est opposée au numéris clausus.

Après cette présentation, un débat s'instaure avec l'assemblée. Une personne regrette d'avoir dû abandonner la médecine - un métier qu'elle aime - pour s'occuper de ses enfants. Une autre personne dit que pendant le Covid on a travaillé dans des conditions médicales satisfaisantes.

Anne Sonet dit que la souffrance des patients rejaillit sur les soignants et que la surcharge administrative des soignants est énorme. Le médecin ne dispose plus du temps nécessaire qu'il devrait passer avec les patients et il fait vite , vite des actes médicaux.

Isabelle De Pourcq dit qu'on ne peut pas oublier les valeurs pour lesquelles on voulait travailler dans le secteur des soins de santé.

Un intervenant signale l'importance du temps passé avec des personnes âgées qui s'en vont et que cela demande un investissement psychologique considérable.

Catherine Fonck rappelle qu'il y a un urgent besoin à réhumaniser la santé et les soins de santé.

5. Simone Félix-De Gendt, vice -présidente des Aînés des Engagés, remercie les oratrices et les orateurs ainsi que les personnes qui ont pris la parole dans la discussion. Il ressort de la réunion qu'il manque de médecins, que les Aînés demandent à pouvoir obtenir des rendez-vous médicaux dans des délais raisonnables à des prix rendant la santé accessible sans problème de classe. Cette demande vaut pour toutes les personnes âgées quel que soit leur âge. Il y a une demande pour investir davantage dans la santé mentale, pour revaloriser financièrement le travail des soignants et revendiquer du respect réciproque pour les soignants et les patients. Elle souligne enfin l'intérêt des témoignages récoltés par André auprès des trois médecins généralistes. Elle remercie enfin toutes celles et tous ceux qui ont contribué par leur aide à la réussite de cette réunion.